

POUR LE DÉVELOPPEMENT DE DÉMARCHES D'EIT EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE

Le mot de la DREAL :

Pourquoi une synthèse méthodologique en EIT pour la Bourgogne Franche Comté ?

Pour s'engager dans la transition écologique et solidaire et renforcer leur **résilience**, les territoires font face au défi de repenser le modèle de développement économique local pour mettre en œuvre une **économie territoriale durable**.

L'économie doit passer du modèle « linéaire » - extraire, produire, consommer, jeter - à un modèle « **circulaire** » vertueux et durable. L'objectif est de tendre vers une économie plus sobre dans l'utilisation des ressources tout en permettant aux entreprises d'améliorer leur compétitivité, de créer des synergies entre les acteurs, générant des activités et des emplois non délocalisables.

Durant un an, la **Communauté de Communes Loire, Nièvre et Bertranges** (CCLNB) a été accompagnée dans le lancement de sa démarche d'**écologie industrielle et territoriale** (EIT), champ d'action qui se situe au cœur du concept d'économie circulaire.

L'objectif était, concrètement, par la coopération entre « force vives » du territoire, de co-construire des pistes d'actions réalisables rapidement. Pour cela, un diagnostic partagé du territoire (analyse territoriale et diagnostic des flux) a été établi, des échanges entre acteurs du monde économique, des services, des associations, des institutions ont été organisés, créant ainsi des habitudes de travail en commun bénéfiques pour développer de nouveaux projets de transition écologique et solidaire.

Ce document vise à communiquer sur le **retour d'expérience** de la Communauté de Communes et à exposer la **méthode** employée durant la démarche et ses différentes phases. Il permettra ainsi d'aider et conseiller les territoires dans leurs propres démarches d'écologie industrielle et territoriale, qu'elles soient en cours ou en réflexion.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

INNOVATION ET COOPÉRATION TERRITORIALE DANS LES TERRITOIRES

Avant toute considération méthodologique, il est important de rappeler que les démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) se déploient à l'échelle d'un **territoire**. Mais qu'est-ce qu'un territoire ? Cette notion est aujourd'hui largement perçue comme l'envers de la mondialisation, peu préoccupée par les contextes géographiques et culturels locaux. Le territoire n'est pas qu'un espace géographique, souvent délimité par des frontières administratives. C'est avant tout le résultat (en constante évolution) d'une communauté d'acteurs qui, fonctionnant en système, mobilise différentes ressources pour réaliser des actions.

Il en découle deux piliers fondamentaux, principaux leviers d'actions de l'EIT, que sont :

L'IDENTIFICATION ET LA VALORISATION *SYSTÉMATIQUE* DES RESSOURCES (RICHESSES) DU TERRITOIRE

Les ressources peuvent être matérielles (ressources naturelles, paysages, produits locaux, flux de matière, locaux, équipements, etc.), immatérielles (savoir-faire, compétences, solidarité, cultures et croyances, etc.), ou financières.

LA MISE EN SYNERGIES D'ACTEURS DIVERSIFIÉS AU BÉNÉFICE DU PROJET DE TERRITOIRE

La proximité (géographique et culturelle) devient le principal facteur d'innovation. Plus les interactions d'acteurs sont denses, plus les opportunités de synergies (association à bénéfice mutuel) sont importantes.

Dans le cas de la Bourgogne-Franche-Comté, le "territoire type" choisi par la DREAL est caractérisé par un profil semi-rural aux densités faibles de population, d'activités, de structures d'enseignement supérieur et de recherche. Ces territoires constituent de véritables laboratoires d'innovation sociale et organisationnelle sur les politiques de coopération territoriale et de gestion sobre des ressources.

**Le nouvel enjeu pour ces territoires est la structuration d'un *écosystème territorial de coopération*
sur la base d'une alliance stratégique forte avec la Région**

LA CCLNB ET SON EXPÉRIENCE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Sur la proposition et le financement de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, la **Communauté de Communes du Pays Charitois, devenue en 2017 Communauté de Communes Loire, Nièvre et Bertranges** (CCLNB), a lancé en mars 2016 une démarche d'écologie industrielle et territoriale.

La CCLNB est un territoire semi-rural de la Nièvre d'environ 20 000 habitants. Son pôle de bassin de vie, La Charité-sur-Loire, est une ville d'art et d'histoire dont l'église *Notre-Dame* est classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le territoire, structuré sur l'axe ligérien, est **hétérogène** et se distingue par sa **diversité géographique**. Il est à la fois marqué par des zones urbaines et rurales, de l'activité industrielle (notamment autour du bois) et agricoles (viticulture, élevage), le passage de la Loire et de la rivière Nièvre, et le massif forestier des *Bertranges*.

Loire Nièvre et Bertranges est le fruit de la fusion de trois communautés de communes animant des démarches ZDZG¹, TEPOS² et Zéro chômeur de longue durée. Le lancement de la démarche d'EIT a permis d'apporter de la transversalité dans ses différentes approches et d'identifier des opportunités de croisement.

La communication de la démarche s'est construite collectivement sur l'idée

« Innovons avec nos ressources »

Une **trentaine d'acteurs** mobilisés :
15 entreprises, 6 exploitants agricoles,
3 EHPAD, 2 hôpitaux,
2 structures d'insertion,
avec en appui l'ONF, un syndicat de déchets, les
chambres consulaires, une CUMA, un
laboratoire de recherche.

Un **pilotage stratégique** multi-acteurs :
CCLNB, DREAL, Ademe, Alterre
Bourgogne
Une **coordination** et une **animation**
dynamique et engagée de la CCLNB,
accompagnée de deux experts-conseils
sur la première phase.

Deux pistes de synergies en cours d'exploration :

Le bouclage des flux de matières organiques
La mutualisation de services entre entreprises

Une piste **de symbiose industrielle** est également à l'étude sur la récupération de chaleur fatale issue de deux entreprises vers un réseau de chaleur urbain et le préchauffage d'un futur méthaniseur. Celui-ci valoriserait également le co-produit glycérine d'une entreprises voisine.

¹ Démarche Zéro Déchet Zéro Gaspillage

² Démarche Territoire à Énergie Positive

La CCLNB et son expérience en écologie industrielle et territoriale



Gérard VOISINE, Vice-président en charge du Développement économique, de l'Emploi et de l'insertion

Communauté de Communes
Loire, Nièvre et Bertranges

Pourquoi s'engager dans une démarche d'économie circulaire (EIT) ?

La Communauté de Communes du pays Charitois, sur la base des résultats obtenus par ses efforts constants dans la gestion qualitative des déchets ménagers souhaitait poursuivre une dynamique vertueuse de préservation des ressources naturelles sur son territoire, d'autant plus que celui-ci devait s'élargir au début de l'année 2017.

*C'est donc, tout d'abord, dans un souci de cohérence et de pérennisation de l'action engagée que les élus et les services ont choisi de partir, avec le soutien de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté, dans une expérimentation d'Écologie Industrielle et Territoriale. Les résultats encourageants de nos expériences et le souci d'aller plus loin ont été les premiers ressorts de la volonté de notre collectivité. **Nous voulions avancer !***

Et nous avons bien fait, car dès les premiers échanges avec la DREAL et ses conseils nous avons compris tout l'intérêt d'élargir notre champ d'intervention.

En effet, nous avons découvert que la logique d'économie circulaire ne se résume pas au réemploi et au recyclage des déchets mais que c'est une façon globale de transformer le processus « production-distribution-consommation » avec à la clé la création de nouveaux modèles d'activités plus économes en ressources mais aussi, peut-être et surtout, porteurs de services nouveaux, et plus généralement, de développement d'activités au plan local.

*Cette transition d'une économie linéaire à une économie circulaire est aussi guidée par l'évolution du comportement des consommateurs et cela nous en étions conscients. Cette demande était aussi à la base de notre motivation car nous voulions y répondre par des initiatives concrètes qui feraient appel à la participation de nos concitoyens. **Avancer mais avec les habitants !***

Si cette dynamique concerne la(les) collectivité(s) et les habitants, elle doit associer également les entreprises. En effet, chaque entreprise qu'elle soit petite, moyenne ou plus grande doit, non seulement mesurer ses consommations mais systématiser leur suivi et leur analyse pour réaliser des gains économiques et améliorer sa compétitivité.

*Mais nous avons toujours pensé que la démarche d'EIT constituait un levier pour les entreprises locales d'améliorer leur ancrage territoriale. Elle doit permettre de réaliser des synergies notamment par la mutualisation de moyens (équipements et infrastructures) et de matières car les résidus de production des uns peuvent devenir des ressources pour d'autres. **Avancer avec la population et les entreprises volontaires !***

Pour poursuivre dans cette voie, notre collectivité aura besoin de nouveaux outils, de nouveaux moyens pour disposer d'une meilleure visibilité quant aux gisements de ressources sur notre territoire et d'une animation à la hauteur des ambitions pour favoriser les échanges entre acteurs et concrétiser les circuits courts.

C'est tout l'enjeu des années à venir mais nous sommes décidés à poursuivre car il y va de notre avenir et de notre développement.

La CCLNB et son expérience en écologie industrielle et territoriale



Laurie Saulnier, Chargée de prévention déchets - Maître Composteur,
Animatrice Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage

Communauté de Communes
Loire, Nièvre et Bertranges

Comment mobiliser les acteurs locaux dans une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale ?

La participation des acteurs est le noyau d'une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale. Sans eux, une collectivité ne peut agir et tendre vers un territoire exemplaire. La mobilisation est sans doute la partie la plus difficile à réaliser.

Tout d'abord, il faut qu'il y ait une connaissance commune : connaître ses acteurs clés qui deviendront les moteurs de la démarche et être identifié de ceux-ci. La création de lien entre l'ensemble des parties d'une démarche favorisera son développement et son appropriation.

Ensuite, **il est important d'informer, d'expliquer** ce qu'est l'écologie industrielle et territoriale. Il faut vulgariser ce pilier de l'économie circulaire pour que les acteurs puissent trouver un intérêt qui peut être tout d'abord individuel mais qui, dans la discussion et la collaboration, deviendra rapidement collectif. Suite aux entretiens et aux groupes de travail, les problématiques ou volontés se recourent.

La Communauté de Communes a orienté sa démarche en 3 premières thématiques : deux très ciblées (valorisation des végétaux pour un retour à l'agriculture et valorisation des biodéchets) et une plus large (mutualisation). Les acteurs des thématiques ciblées ont de suite répondu présents et font vivre ces deux groupes de travail. Le travail sur la mutualisation n'a pas pris, pour le moment, car les acteurs ne se sont pas reconnus dans cette thématique bien qu'ils ont, sans aucun doute, tout à y gagner. La précision des axes de travail a permis d'engager les discussions et de rapidement les concrétiser.

La seconde difficulté est d'arriver à **maintenir la mobilisation**. Il ne faut pas laisser retomber la dynamique engagée. L'animation est la clé de la réussite. Pour ce faire, la collectivité a choisi d'engager un animateur dédié à la poursuite de la démarche pour poursuivre le travail des groupes de travail et en faire émerger de nouveaux.

La CCLNB et son expérience en écologie industrielle et territoriale



Sébastien AUGER, paysagiste, ARBRES ET JARDINS 2001

En quoi la démarche et les pistes de synergies peuvent-elles répondre à des besoins et représenter des opportunités pour les acteurs du territoire ?

Nous avons été associés à la démarche très tôt. Je pense que ça tient au fait que nous sommes très impliqués sur notre territoire et que nous travaillons déjà sur des démarches collaboratives. Nous faisons partie d'un groupement d'artisans qui nous permet d'échanger sur de nombreux sujets, de communiquer ensemble via notre marque « Artisans du Val de Loire » et de mutualiser certaines choses.

En fait, nous faisons de l'Écologie Industrielle et Territoriale sans le savoir !

La Communauté de communes et les bureaux d'études sont venus nous rencontrer pour nous présenter l'Écologie Industrielle et Territoriale et la démarche dans laquelle le territoire allait s'engager. Nous avons rapidement ciblé des besoins, notamment sur les déchets verts que nous produisons. On avait une problématique récurrente : comment réduire les coûts des déchets issus de notre activité ?

Nous avons d'abord réfléchi à l'échelle de notre entreprise et avons investi dans un broyeur nous permettant de traiter nos déchets verts. Même si cet achat est plus intéressant économiquement que d'amener nos déchets à la déchèterie par exemple, cela reste coûteux. En plus de l'investissement, la place utilisée pour le stockage avant broyage nous coûte, comme la main d'œuvre nécessaire au broyage et au transport.

La solution c'est la mutualisation. Ce qui nécessite une approche avant tout territoriale, locale.

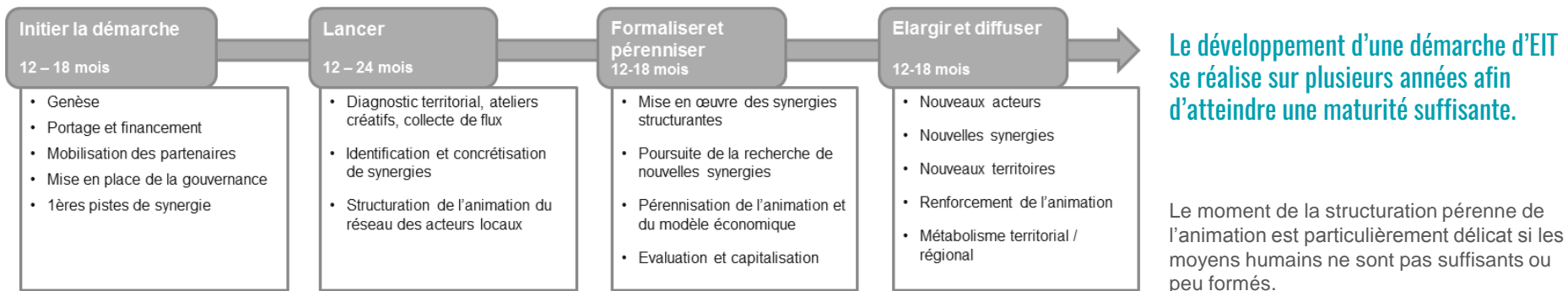
La démarche EIT nous a permis de nous mettre autour de la table avec la collectivité, les autres entreprises de notre secteur d'activités et les agriculteurs en tant que « clients finaux ». On voit plus large que les limites de notre entreprise. L'objectif aujourd'hui est de rentabiliser le coût du matériel en le mutualisant mais aussi de faire du déchet vert un véritable produit de qualité, de le valoriser. Nous travaillons d'ailleurs avec la CUMA locale, la Chambre d'Agriculture, des pédologues... afin d'améliorer la qualité de notre broyat. Nous avons pu lancer des tests et nous planchons sur un projet de plateforme de valorisation.

Il y a une logique environnementale qui nous tient à cœur aussi. Nous sommes au quotidien au contact de la nature et ça aussi c'est une source de motivation. Il y a une vraie finalité écologique : quand on aborde la question du transport ou du broyat qui remplacera une partie des engrais chimiques. On travaille par exemple avec les particuliers en broyant directement chez eux : on supprime le transport et on fournit un amendement de qualité.

De manière générale, la démarche EIT nous permet d'échanger, de rencontrer, d'avoir des idées nouvelles... mais aussi de nous impliquer sur le territoire en collaborant avec les autres acteurs locaux. La mutualisation, c'est du gagnant/gagnant.

C'est vraiment une nouvelle façon de travailler avec la collectivité. Toutefois, il reste des choses à améliorer. Lorsqu'on met du monde autour de la table et notamment la collectivité publique, les choses prennent forcément plus de temps à se faire. C'est parfois difficile pour les entreprises de s'adapter. On voudrait que les choses aillent plus vite !

LES GRANDES PHASES DE DÉPLOIEMENT D'UNE DÉMARCHE D'EIT



La phase initiale de la démarche de la CCLNB s'est déroulée en quatre grands temps :

- 1 Cadrage organisationnel
- 2 Diagnostic territorial
- 3 Définition et exploration des pistes d'actions
- 4 Structuration pérenne de l'animation



Après 15 mois, les premiers ateliers collaboratifs sur les pistes de synergies fonctionnaient en autonomie et un événement (*Les Rencontres en Bertranges*) marquait le déploiement de la démarche et sa mise en réseau à l'échelle régionale.

ORGANISATION ET GOUVERNANCE

Dans le contexte d'un monde de plus en plus globalisé et complexe, la capacité d'une communauté d'acteurs à interagir efficacement pour la maîtrise de son développement à partir de ses propres ressources est devenue un enjeu majeur. L'organisation des acteurs et leur mode de gouvernance deviennent ainsi des composantes méthodologiques centrales dans les démarches d'EIT.

La mise en réseau et la coordination des acteurs locaux devient ainsi la première source de synergies.

Il n'y a pas de règles pré-établies pour une bonne gouvernance en EIT. Elle doit être adaptée aux contextes et aux acteurs locaux. Il semble toutefois se dégager trois fonctions complémentaires qui peuvent être prises en charge soit par des acteurs institutionnels ou publics, soit par des acteurs privés, soit par les deux en même temps.

L'ORIENTATION ET LE PILOTAGE STRATÉGIQUE

Cette fonction consiste principalement à :

- // Construire la vision globale
- // Partager des valeurs
- // Financer la démarche
- // Partager les responsabilités et le pouvoir
- // Définir les processus de décision collective

Cette fonction est souvent prise en charge par les acteurs publics et institutionnels

L'ANIMATION ET LA COORDINATION

C'est une fonction d'interface qui consiste à :

- // Faire émerger les synergies
- // Détecter des projets latents et les acteurs pionniers
- // Apporter des idées nouvelles
- // Connecter les bons acteurs
- // Apporter de l'ingénierie de projet
- // Mobiliser des ressources

Cette fonction est souvent prise en charge par des experts-conseil au démarrage de la démarche puis reprise par un animateur local

LA PRISE D'INITIATIVES ET L'INVESTISSEMENT

Cette fonction consiste à :

- // Être à l'écoute de la démarche
- // S'impliquer et participer
- // Réaliser son bilan de flux
- // Identifier ses propres ressources
- // Exprimer ses besoins
- // Partager des idées en dormance
- // Solliciter le coordinateur

Cette fonction est naturellement dévolue aux acteurs économiques du territoire qu'ils soient publics ou privés

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL D'EIT

Le diagnostic territorial est la phase de compréhension globale du territoire. Il s'agit notamment de mobiliser les premiers alliés et les acteurs clés, d'identifier les ressources disponibles et produites, les enjeux thématiques et territoriaux, d'initier la dynamique de coopération et de faire émerger quelques opportunités de synergies.

On distingue trois composantes constituant trois sources d'informations complémentaires dans le diagnostic territorial d'EIT :

Les entretiens avec des acteurs clés

Qui sont les acteurs clés à mobiliser ?

Personnes ou organisations se distinguant par leur connaissance du territoire, leur engagement et leur responsabilité sociale et environnementale : Élu, chef d'entreprise, responsable associatif, chercheur, tête de réseau, etc.

L'analyse documentaire

Quels sont les documents à analyser ?

Tous les documents relatifs au développement économique, les diagnostics de territoire, les rapports d'activités d'entreprises ou de collectivités, les états des lieux et plans déchets, les panoramas d'ESS, etc.

Les retours d'expérience

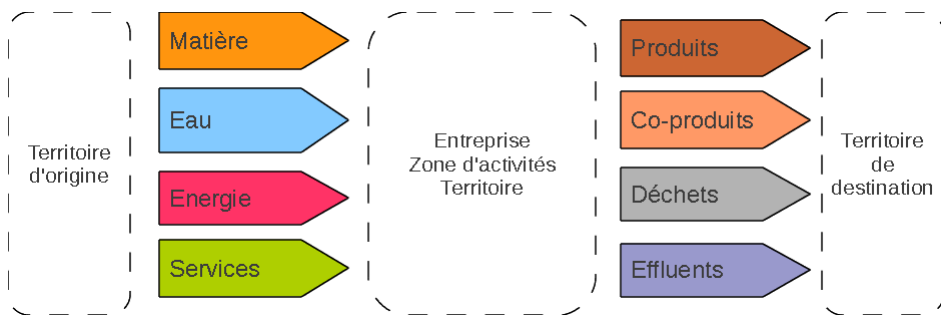
Pourquoi les retours d'expérience sont ils importants ?

L'accès à des retours d'expérience et le transfert de méthode sur des territoires à enjeux communs constituent des leviers majeurs permettant à des acteurs d'innover en EIT. Ils permettent l'émergence ou le renouvellement des idées, apportent de l'expertise technique et rassurent les acteurs sur la faisabilité des projets.

LA COMPRÉHENSION DES FLUX

Parallèlement à la recherche de synergies via le diagnostic territorial et les ateliers collaboratifs, les démarches d'EIT s'appuient sur les analyses quantitatives de flux de matière, d'eau et d'énergie pour identifier des opportunités de projet et comprendre le métabolisme d'un territoire, d'une filière ou d'une entreprise.

Ces comptabilités de flux sont également importantes pour observer et évaluer les effets des actions de bouclage de flux sur les consommations de ressources et les quantités de déchets ou d'émissions évitées.



La méthode utilisée est celle du bilan Entrant / Sortant des différents flux d'une entreprise, d'un territoire ou d'une filière. Il est important de considérer dans ce bilan des éléments tels que les services (qui peuvent être mutualisés), les équipements (qui peuvent être sous-exploités et partagés), ainsi que les origines / destination des flux (dont la gestion et le transport peuvent être optimisés).

POINTS DE VIGILANCE !

- 1 **Rassurer les entreprises sur la confidentialité des données** : Il est impératif d'identifier et de traiter séparément les données sensibles d'une entreprise pour créer la confiance nécessaire et la réalisation des projets potentiels ;
- 2 **Réaliser les bilans de flux en individuel (visites, entretiens)** : Une rencontre physique avec le responsable de l'entreprise est impératif pour obtenir un maximum de données exploitables. La visite ouvre parfois des opportunités inattendues que même le dirigeant n'avait pas lui-même vu ;
- 3 **Actualiser régulièrement les données** : Un bilan de flux n'est réellement utile que lorsque les données sont mises à jour tous les ans ou tous les deux ans ;
- 4 **L'utilisation d'un logiciel dédié à la comptabilité de flux n'est utile qu'à partir d'un nombre important d'entreprises (une cinquantaine).**

LES ATELIERS DE PARTAGE DES RESSOURCES

La phase de partage des ressources est une **étape charnière** : elle permet de basculer de la phase de diagnostic (identification des ressources et compréhension des dynamiques) vers la phase plus concrète de développement de synergies.

C'est à ce stade que la logique de réseau prend toute son importance : le résultat des outils et méthodes mobilisés lors de la phase d'état des lieux doit être précisé, enrichi et complété par les acteurs du territoire. Pour cette raison, le partage des ressources se fait **nécessairement dans un format collectif** (atelier, cartographie participative, etc.). Par ailleurs, l'atelier à ce moment de la démarche permet aussi de réunir des acteurs mobilisés individuellement depuis le lancement, mais qui n'ont pas forcément l'habitude de se rencontrer : c'est l'occasion d'initier une **logique de coopération**.

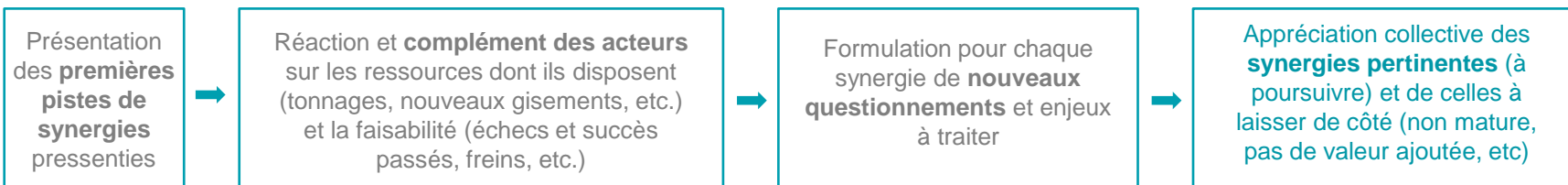
LE DÉROULÉ

- 1 **Exposition du contexte de l'atelier** : enjeux et définition de l'économie circulaire et de l'EIT, rappel de la méthode employée lors des phases précédentes
- 2 **Représentation des acteurs mobilisés** (visites, entretiens) : dans la démarche de la CCLNB, c'est une cartographie qui a permis de visualiser les structures par type d'activités (industries, exploitations agricoles, établissements médico-sociaux) et de mettre en évidence leur proximité
- 3 **Présentation des résultats du diagnostic** (dont pistes de synergies) comme base de travail et d'échanges



Dans la démarche de la CCLNB, l'atelier de partage des ressources a mobilisé une trentaine de participants représentant, en plus de la collectivité, 17 acteurs locaux.

LE PRINCIPE



LA SYNTHÈSE ET L'EXPLORATION DES NOUVELLES PISTES DE SYNERGIES

Les débats tenus lors de l'atelier de partage des ressources permettent de disposer d'un défrichage très qualitatif de chaque piste de synergie. Il est possible à ce stade d'en formaliser une **synthèse** reprenant pour chaque piste les éléments de faisabilité : gisements et besoins, retours d'expériences, leviers, etc. Si cela n'a pas été le cas dans la démarche de la CCLNB, il est évidemment possible d'intégrer à ce stade de **nouvelles synergies** ayant émergé lors de l'atelier. C'est parmi cet ensemble de pistes que sont sélectionnées celles qui vont faire l'objet d'un travail d'exploration (phase de **hiérarchisation**).

Il est du ressort de l'instance de pilotage de décider du nombre de synergies à explorer dans la suite de la démarche, en tenant compte bien sûr des contraintes internes (avoir les ressources suffisantes) et externes (pouvoir compter sur la mobilisation des acteurs-clés pour chaque sujet).

Visant dans un premier temps le développement de 3 pistes de synergies, la CCLNB n'a pas hésité à n'en sélectionner finalement que 2, afin de **se concentrer sur les sujets les plus prometteurs et mobilisateurs** : (1) Le bouclage des flux de matières organiques et (2) La mutualisation de services entre entreprises. Les 2 ateliers correspondants ont fait l'objet de 2 techniques d'animation distinctes :



Bouclage des flux de matières organiques

// Présentation de la "première mouture" de synergie : état des gisements (via carto dynamique) et chaîne de valeur

// Pour chaque étape de la chaîne de valeur, les participants indiquent leur situation (chiffres-clés) et leur(s) problématique(s)

// Echanges en plénière pour lever les premiers freins, identifier les leviers d'action et définir les prochaines étapes



Mutualisation de services entre entreprises

// Définition de la mutualisation et typologie : services, achats, équipements, ressources humaines

// Présentation des mutualisations potentielles identifiées dans le diagnostic

// Partage de retours d'expériences inspirants (locaux notamment)

// Discussion libre pour identifier les pistes de mutualisation prioritaires (6) et définir les prochaines étapes

L'ENJEU DE LA PÉRENNISATION DES DÉMARCHES

Le territoire pilote d'une démarche d'EIT a tout à gagner à prévoir un temps dédié à une **prise de hauteur** : faire en partie le bilan des premières phases (regard critique sur la dynamique enclenchée) et surtout se poser la question de la manière de **pérenniser la démarche** - en termes d'objectifs comme de moyens (animation, outils...).

Sur la CCLNB, c'est au bout de 15 mois de projet qu'ont été organisées les *Rencontres en Bertranges*. Elles avaient pour objet de **présenter par des témoignages la dynamique du territoire** à la trentaine de participants parmi lesquels des collectivités, les partenaires régionaux, des chercheurs et bien entendu les acteurs locaux.



En clôture des Rencontres, 3 sous-groupes ont été invités à identifier les freins et leviers à la pérennisation des démarches à 3 échelles : CCLNB, territoires régionaux déjà engagés et nouveaux territoires.

Poursuivre l'action sur la CC Loire, Nièvre et Bertranges

Problématique : maintenir sur le temps long l'**animation** et la **communication** pour assurer la mobilisation des acteurs et le traitement des sujets en profondeur

Quelles réponses ?

- // Recrutement d'un(e) animateur(rice) dédié(e)
- // Animation adaptée aux contraintes des acteurs (fréquence et choix du lieu des rencontres)
- // Outil numérique pour centraliser l'information
- // Interventions d'experts extérieurs et visites de sites

Engager une dynamique régionale de réseau

Problématique : apprendre à partager efficacement des **pratiques exemplaires** pour maintenir une dynamique de réseau à échelle régionale

Quelles réponses ?

- // Etat des lieux des ressources humaines disponibles dans le champ de l'économie circulaire
- // Utilisation des outils numériques pour répondre à l'obstacle de la distance géographique
- // Comprendre la démarche des autres par une immersion territoriale : Tour régional des pratiques d'EIT (modèle du compagnonnage)

Mobiliser de nouveaux territoires autour de l'EIT

Problématique : faire prendre conscience à la collectivité de ce qu'il se passe sur son territoire et de la **valeur ajoutée** qu'elle peut apporter

Quelles réponses ?

- // Volontarisme dans les propositions d'accompagnement DREAL / Région / ADEME
- // Argumentaire / plaidoyer co-rédigé par des élus engagés, à diffuser dans les réseaux régionaux (par écrit et lors de rencontres d'élus locaux)
- // Visite de sites inspirants partout dans la Région, à proposer en priorité aux élus



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

17E rue Alain Savary

CS 31269

25 005 BESANÇON CEDEX

Tél. 03 81 21 67 00

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Une réalisation de :

AUXILIA
CONSEIL EN TRANSITION

mydiane